



COMPTE-RENDU RÉUNION AUDIO DU 1^{er} AVRIL 2020 : COVID-19

Ce jour s'est tenue la deuxième audio conférence à destination des organisations syndicales depuis la mise en place du PCA.

Le PCA & l'articulation des missions :

Les missions prioritaires restent les suivantes :

- *SPL → payes, paiements des dépenses de fonctionnement et d'investissement
- *Remboursement de crédit de TVA
- *Demandes d'étalement, de report des échéances pour les entreprises

Le DDFiP se félicite du rythme de distribution des PC portables destinés aux agents prioritaires. A ce jour, 130 PC sont déjà en possession des collègues concernés, 50 sont encore à distribuer. Cela portera à 180 agents en capacité de télétravailler (43 % des effectifs prioritaires, suppléants et réservistes). Pour le directeur, c'est une réussite puisque ce chiffre correspond à celui des agents prioritaires. La DDFiP est donc en capacité à remplir les missions de continuité du service public. Quelques agents estampillés prioritaires n'ont pas récupéré leur matériel voire refusent de télétravailler ou de venir sur leur lieu de travail. Ces situations sont marginales et il n'est pas question pour la direction de marginaliser ces collègues. Le directeur nous en a plutôt fait part sous l'aspect de l'inquiétude.

Plus problématique aux yeux du directeur, le nombre d'agents présents physiquement dans les services. Il était de 170 agents au 31 mars soit une légère augmentation par rapport à la semaine dernière. Le directeur nous a exprimé son interrogation...la distribution de PC portables a pour objectif de renvoyer un maximum de collègues chez eux...Le directeur va donc faire un point plus appuyé auprès des chefs de service pour leur rappeler la finalité du PCA. Il a également rappelé qu'ils (les chefs de service) étaient maîtres dans la gestion des effectifs devant être présents. Plus particulièrement, ce sont eux qui sont en première ligne pour constater le volume des flux et la gestion des rotations. Même s'il admet des flottements quant à la gestion des présents (surnombre, communication, agents s'interrogeant sur le besoin ou non de leur présence...) il tient à préciser qu'en présence de directives trop rigides, la gestion de cette crise exceptionnelle pourrait être plus laborieuse.

Depuis lundi (30 mars) la direction a mis en place un tableau de suivi de la crise comprenant les flux HELIOS, E-CONTACT, Contentieux, Encaissement des recettes non fiscales

600 entreprises ont d'elles-mêmes suspendu ou annulé leurs prélèvements/virement en matière de PAS et/ou TVA. Le préfet ainsi que les représentants des entreprises (MEDEF...) ont été informé que de telles pratiques étaient inacceptables. La relance de ces entreprises est assurée par les SIE et la direction se propose de mettre les vérificateurs dans la boucle...les modalités restent à définir car nous nous interrogeons sur le niveau de participation à distance de collègues n'étant pas formés pour ce genre d'opérations.

L'absence de dématérialisation reste un point problématique dans les 3 trésoreries hospitalières ainsi qu'à la Paierie Départementale. Tous se fait sur support papier. Un dispositif exceptionnel est mis en place s'appuyant sur l'EDR. Les collègues EDR iraient chercher les documents papiers et en traiteraient un maximum en télétravail ou en espace de co-working.

Enfin, l'inquiétude reste présente quant au déroulement de la campagne IR (cf points divers)

Volet RH :

Comme nous vous l'avions annoncé, de nombreux points sont en attente de décisions au niveau centrale. Sur le plan local, dans l'attente, la direction a pris la décision de ne valider aucun des congés posés par les collègues dans SIRIUS.

A ce jour, aucune solution n'a été proposée quant à la prise en charge du surcoût des repas pris par les collègues de permanence suite à la fermeture des cantines

Volet sanitaire :

30 agents sont identifiés comme porteurs de la maladie dans le département ce jour. Il ne s'agit cependant pas exactement des 30 agents connus vendredi dernier, chaque jour un recensement est fait, les agents guéris n'étant plus comptabilisés.

La direction est toujours en contact avec tous et prend régulièrement des nouvelles.

La DDFiP a passé commande (via une commande globale de la DG) de 8000 masques afin d'assurer 2 masques par agent en charge de l'accueil et par jour. Des vitres plexiglass sont également commandées à destination des banques d'accueil, elles devraient être livrées semaine prochaine.

Le sujet du ménage en général a été réabordé à l'initiative de FO. Plus particulièrement sur deux sites :

Dollfus : le ménage est assuré de façon plus qu'imcomplète, les WC ne sont pas fait...et c'est le service minimum dans les locaux.

Cité administrative de Colmar, locaux de la DISI : Les locaux ne sont plus nettoyés en l'absence de la femme de ménage (BERKANI). Les collègues sont régulièrement entre deux chaises. Dépendant de la DISI Grand Est et implantés physiquement dans les locaux de la DDFiP 68 les informations semblent ne pas passer correctement...

En réponse, la DDFiP s'est engagé à refaire le point avec les prestataires ou à trouver une solution de secours (probablement la société O'NET). Agnès Deffontaine s'est également engagée à contacter ses homologues de la DISI.

La direction nous a également rappelé l'existence d'une cellule psychologique à destination des agents pour les aider à gérer cette situation inédite qui peut être angoissante. Nous avons bien senti que la direction comptait également sur les OS pour diffuser l'information. (Vous trouverez en PJ 2 fiches)

Points divers :

Le directeur n'a pas jugé bon de nous transmettre le tableau de bord du PCA (sans mention de noms) malgré notre demande réitérée

Même si l'accueil a minima est maintenu, la direction n'a aucun suivi du type de public reçu (institutionnels, régisseurs...)

La campagne IR est décalée de 10 jours et devrait se dérouler du 20 avril à mi-mai. L'envoi des 2042 papier ne concernera que les redevables ayant déposé papier. L'ouverture du portail déclaratif est fixée au 20 avril. La centrale planche sur l'impact d'un éventuel rallongement du confinement et la possibilité de décaler les dates de campagne et de saisie. C'est une solution de dernier recours puisque le décalage du chaînage aura un impact sur le remboursement des excédents et pourrait mettre en difficulté les populations les plus fragiles.

Hier (31 mars) notre ministre G. DARMANIN a organisé une audio conférence avec l'ensemble des directeurs et des chefs de trésorerie hospitalières. La responsable de la trésorerie Colmar EHP a témoigné sur la situation difficile que connaissait les agents.

Enfin, le directeur a tenu à rappeler qu'il relevait la bonne volonté des agents voire des comportements exceptionnels et qu'il aura à cœur de la valoriser/récompenser en temps voulu. Il a notamment cité l'exemple d'une collègue titulaire du diplôme d'infirmière qui s'est spontanément proposée pour venir en renfort au centre hospitalier de Colmar. FO a suggéré qu'une valorisation immédiate et pratique consisterait à lui mettre à disposition un véhicule de service pour ses déplacements quotidiens.

La semaine prochaine se tiendra au niveau central une première "réunion" de sortie de crise. Le directeur s'est engagé à organiser une audio conférence au plan local dans la foulée. Il a d'ores et déjà annoncé que la sortie de crise se fera progressivement par l'élargissement des effectifs devant retourner travailler physiquement.

Certains sites connaissent des difficultés passagères d'encadrement. Aucune situation n'est dramatique et la direction a mis en place des cadres en renfort.

Concernant les déplacements professionnels, le justificatif n'est plus obligatoire en complément de l'attestation dérogatoire.

La prochaine réunion téléphonique est fixée au lundi 6 avril